

OBJECTIFS

- a. Permettre et faciliter à toute votre clientèle l'accès sécuritaire à votre établissement et à tous les services publics (toilettes, téléphone public, comptoir de service, vestiaire, etc.).
- b. Permettre et faciliter à toute votre clientèle l'accès aux boutons de commande des machines distributrices.
- c. Offrir aux personnes ayant une déficience visuelle des solutions de rechange à la consultation de votre menu.



SUJETS DE LA FICHE-CONSEILS

- 1. Informations
- 2. Comptoir de service de type cafétéria
- 3. Machine distributrice
- 4. Menu en braille ou en grands caractères
- 5. Table de type salle à manger

1. Informations

Veillez noter qu'en vertu de l'article 10 de la Charte des droits et libertés, vous ne pouvez pas refuser l'accès à un chien-guide ou à un chien d'assistance.



2. Comptoir de service de type cafétéria

- Hauteur du comptoir de 750 mm.
- Corridor d'accès d'au moins 914 mm.
- Affichage du menu en grands caractères.



3. Machine distributrice

- Hauteurs minimales et maximales des boutons de commandes situés entre 400 et 1200 mm.
- Les boutons de commande doivent pouvoir être actionnés d'une seule main.



4. Menu en braille ou en grands caractères



Offrir le menu en médias alternatifs

BRILLE

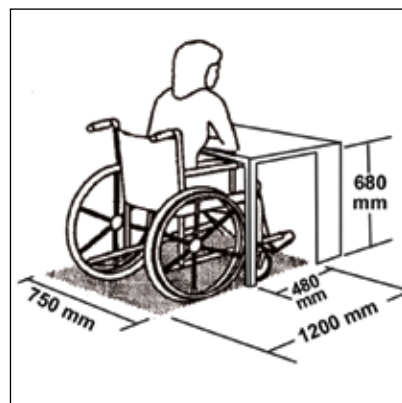
ET

GRANDS CARACTÈRES

(18 points gras)

5. Table de type salle à manger

- Privilégier des tables avec chaises amovibles au lieu de banquettes.
- Dégagement pour les genoux sous la table : 750 mm de largeur, 480 mm de profondeur et 680 mm de hauteur.
- Ne pas empiéter sur la voie d'accès.
- Prévoir l'accès aux salons privés (attention aux seuils et aux espaces de dégagement autour de la table).
- S'il y a un comptoir pour manger, en aménager une partie abaissée avec des chaises comme solution de rechange complémentaire à la partie haute avec les bancs.



Un personnel averti se distinguera par des attitudes d'ouverture assurant une approche facile et un contact aisé.

Demandez le guide pratique *Devenez complice...* pour bien connaître votre clientèle.



Source

Articles du Code de construction du Québec-Chapitre 1, Bâtiment, et Code du bâtiment-Canada 2005 [CSA 3.2] et [CSA 4.6.1].

Fiches complémentaires

- Fiche-conseils 01 : Généralités
- Fiche-conseils 02 : Stationnement
- Fiche-conseils 03 : Rampe d'accès
- Fiche-conseils 04 : Comptoir et services publics
- Fiche-conseils 05 : Salle de bains
- Fiche-conseils 06 : Escaliers

